

# Onna concheince tranquilla

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **66 (1927)**

Heft 23

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-221083>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :  
Imprimerie **PACHE-VARIDEL & BRON**, Lausanne  
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

'Agence de publicité : **Gust. AMACKER**  
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—  
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES  
30 cent. la ligne ou son espace.  
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

## VAUT-IL LA PEINE DE VIVRE ?

**L**OUT d'abord, voilà une question que nous n'avons pas le droit de nous poser, puisque notre vie ne nous appartient pas. Oh ! sans doute, il est des gens qui, pour des raisons plus ou moins — plutôt moins — excusables, disposent de leur vie comme d'une chose qui est leur propriété. Mais cela ne nous regarde pas, après tout ; ce n'est point à nous qu'ils auront à répondre de leur acte.

Vaut-il la peine de vivre ? Oui, mille fois oui. Et il y a foule de raisons pour cela. La vie n'est pas toujours couleur de rose, soit. Est-ce un mal ?... Ce serait bien monotone. Il faut de mauvais moments pour faire apprécier les bons. Et soyez certains que ceux-ci ne sont pas les moins nombreux. Il n'y a qu'à savoir en profiter.

Il vaut la peine de vivre pour tout le bien que l'on peut faire et pour racheter tout le mal que l'on peut avoir commis.

Il vaut la peine de vivre pour admirer les splendeurs de la nature, que le Ciel nous a particulièrement prodiguées.

Il vaut la peine de vivre pour admirer aussi les œuvres des hommes, jouir de leurs découvertes quasi journalières et bénéficier de tous les progrès réalisés.

Et puisqu'elle vaut d'être vécue, la vie doit nous trouver de bonne humeur et souriants. Elle aime pas qu'on lui fasse grise mine. Du reste, en ce cas, elle se venge et fait bien.

Il vaut la peine de vivre, parce que nous avons le devoir de vivre ! X.



## ONNA CONCHEINCE TRANQUILLA

**Q**UAND l'est qu'on a la concheince tranquilla, on n'a poaire de nion et on pao allà la teta lèvâie iò que sai, sein s'einquiettà de cein que lè dzeins pàovont derè.

On bravo villio que s'ein retornàvè à l'hotò on deçando nè, sè trovà mau tot d'on coup devant d'arrevà, et po ne pas restà que devant, s'einfatè dein on étrablio po s'étairè on moment su la paille. Pè malheu l'étai tot solet ; nion ne lo put soigni, dè manière que lo leinèman matin on lo trovà moo.

On allà averti son valet po lo veni queri. Cé valet que n'avai pas lo tieu tráo seinsiblio, va crià son cousin po lai veni àidi à portà son père. Ye vont, mettont lo villio su on brankà et tracont contrè l'hotò, justement ào moment iò lè dzeins allàvont sailli dáo prédzo, kà l'étai 'na demeindze matin. La maison dáo villio sè trovàvè proutse de l'église, et po lai allà l'ariont pu passà per derrai sein ètrè vu de nion ; mà lo valet dáo moo, que martsivè lo premi, tracè ào drài per devant, po cein qu'on étai pe vito.

— Passa pè derrai l'église, se lai fà son cousin, vouaiquie lè dzeins que vont sailli dáo prédzo !

L'autro, que n'a rein fé de mau à nion, ne comprend pas porquieit sè foudrà cati, et lai reprend :

— No ne l'ein portant pas robà !

## L'INCOURA ET LO BRACAILLON

**N** bravo incurà et on gratta-papai, espèce d'homo d'affères de crouio renom, sè trovàcont on dzo ào télégraphe, iò l'écrisont ti dou 'na dépêche po einvoyi dein lo défrou, kà tsacon pao avai oquie que pressè, et coumeint cé télégraphe vo z'espèdiè cein à la menuta, cein est gaillà coumoudo po cliào que sont accouàiti.

Cé l'homo d'affères qu'étai quie, n'étai pas la fleu ; l'étai crouio avouè lè pourès dzeins à quoui fasai on servico, kà quand lao prêtavè, lè substavè se ne paivont pas riche-raque ào termo, et coumeint s'arreindzivè adè à teni lo couté pè lo mandzo, n'iaivai pas de guieuséri que ne fassè à cliào que passàvont pè sè pattès. Enfin quiet c'étai on bracaillon.

Don lo dzo iò cé gaillà sè trovàvè quie ein mémo teimps què monsu l'incourà, et tandi que l'écrisont ti dou, lo père Friquette, qu'étai on tot malin, eintrè assebin dein lo télégraphe, et quand l'a de : atsivo à ti ! lo télégraphisse lai fà, ein lai montreint lè dou qu'écrisont :

— Eh bin ! père Friquette, n'é-vo pas que dou galès comis ?

— Oi ma fài, se repond lo farceu ; y'ein a ion po féré lè guieuséri, et l'autro po lè perdenà.

## VOLEURS VOLÉS

**N** de nos plus réputés bataillons vaudois étai cantonné dans un de nos villages du canton.

Il y avait été bien reçu par la population, avec laquelle il faisait le meilleur des ménages.

Le pintier de l'endroit, seul et unique dans la commune, étai un brave homme, mais, joignait à cette qualité, le défaut de vouloir grossir assez rapidement son pécule.

Le bataillon étai une occasion toute trouvée. Il faisait payer son vin le bon prix et tout le reste à l'avenant, à telle enseigne, qu'au bout de deux ou trois jours, la troupe n'y rendait plus visite que lorsqu'elle y étai obligée.

Cependant, deux fusiliers, amateurs de jass, d'apéros et de bons vins, y passaient quand même tous leurs moments de libre et avaient laissé le plus clair de leurs disponibilités entre les mains du pintier.

Le moment du départ arriva. Nos deux compères avaient fait remplir leurs gourdes de kirsch et été boire un dernier apéro avant de partir.

Sur la deuxième table de la pinte — il n'y en avait du reste que deux — se trouvait aux deux tiers pleine, une bouteille de cognac, fine Champagne, trois étoiles.

Jean dit à Jules :

— Dis-donc, si on lui refaisait ce flacon, on lui a assez donné de « pèze » pendant notre séjour ici !

— Ce serait une petite compensation aux bénéfices qu'il a faits sur nous !

Aussitôt dit, aussitôt fait, départ immédiat avec le corps du délit dissimulé dans un des sacs à pain.

Arrivés au cantonnement, nos deux compè-

res s'estimant largement pourvus de réconfortant, firent, en bons camarades qu'ils étaient, une distribution aux copains du kirsch qui étai dans leurs gourdes. L'appel sur les rangs ne leur permit pas de transvaser le cognac et on s'en remit à la prochaine halte.

Lorsqu'arriva les dix minutes réglementaires, nos deux loustics n'eurent rien de plus pressé que d'aller se cacher derrière une haie pour procéder au partage et lamper une gorgée.

Jules qui étai porteur du flacon, le déboucha en cinq sec et à glouglou s'en enfila une bonne gorgée... Il eut un haut le corps, rendit immédiatement le liquide et, après avoir toussé, craché, fait bien quelques grimaces, les larmes aux yeux, il put dire à Jean, d'une voix rauque :

— Nom de... D... c'est du vinaigre !

Chamot.

Engagement sérieux. — Je vous prends à mon service, il faut marcher au doigt et à l'œil.

— Au doigt, passe encore, mais à l'œil p...



## LES GENS DU LIGNOLET

**I**L fait bon aujourd'hui s'arrêter au Lignolet, si tout y respire la paix et l'aisance, il faut bien reconnaître qu'il n'en étai pas de même il y a dix ans environ, au temps où la déveine semblait s'acharner sur les Bonaveau et où cette brave Louise étai en lutte avec ses parents.

Le Lignolet, situé non loin de l'un de nos bons villages vaudois, est un domaine que commande une maison de ferme assez coscuse, réparée depuis peu. Maintes générations de Bonaveau avaient arondi ce coin de sol, leur fierté et leur orgueil, pour arriver à Jean Bonaveau, le père de Louise et à sa femme, née Juliette Martin. Il va sans dire que, si les Bonaveau de jadis avaient acquis de la terre, ils avaient aussi su entasser dans leur bas de laine quelques bons louis et pistoles dont Jean, leur héritier, leur avait su gré, comme bien vous pensez.

Oui, Jean aimait ses écus ; il les aimait trop, peut-être. Quant au bas de laine, c'étai bon pour les vieux dont la marotte consistait à enfouir l'argent sans profit. L'argent, ee nerf de la guerre et du commerce, se rouille dans l'inaction. Si l'homme a sué pour l'amasser, il doit, lui, l'argent, travailler à son tour pour l'homme.

C'est vous dire que le père Bonaveau ne laissait pas chômer ses écus. Même sa marotte à lui étai de les placer au plus haut taux possible.

Mais, par malheur, au rebours de ses ancêtres, Jean n'avait pour la terre qu'un amour très tiède. Etai-il paresseux ? Pas précisément, bien qu'il trouvât dur certains travaux qui « scient les côtes » disait-il. La mère Bonaveau, sa femme, point sotte ni méchante pourtant, n'aimait, hélas ! pas plus la bonne terre que son digne époux.

M. et Mme Bonaveau se sentant de l'argent devant eux, voulaient vivre la vie large, facile. Ils avaient assez de l'existence du paysan. Jean,